

Place Chaumont

Revitalisation urbaine :
une priorité!



Favoriser la revitalisation urbaine de la Place Chaumont, tel est l'un des objectifs du *Plan d'urbanisme de Montréal* en ce qui concerne l'arrondissement d'Anjou.

L'avenue de Chaumont est une rue commerciale de quartier qui abrite une quarantaine de commerces, dans le secteur sud-est de l'arrondissement, à proximité de deux voies de circulation majeures, soit le boulevard Métropolitain (40) et le boulevard Louis-H.-La Fontaine (A25). Ce territoire est le plus ancien de l'arrondissement d'Anjou. Dès 1960, le développement commercial avait débuté dans le quartier Saint-Conrad et nous retrouvons le centre commercial de la Place Chaumont. Les constructions dans ce secteur datent du début de l'urbanisation d'Anjou. Le secteur assujéti par le projet de revitalisation est limité par le boulevard Roi-René et l'avenue Des Ormeaux. L'arrondissement d'Anjou élabore actuellement une réglementation concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'encadrer davantage la Place Chaumont et son environnement immédiat pour y assurer une certaine unité et une harmonie.